

COMMUNE DE SAUBENS

Département de la Haute-Garonne

N°2024/53**Objet : City Stade :
demande de subventions**

En exercice : 18
présents : 12
votants : 14
Exprimés :
Pour : 14
Contre : 0
Abstentions : 0

Certifiée exécutoire par le Maire de
SAUBENS compte tenu de la
transmission
à la Sous-préfecture le
et de la publication le

Envoyé en préfecture le 06/12/2024

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le

ID : 031-213105331-20241128-202453-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-quatre, le 28 novembre, le Conseil Municipal de la Commune de SAUBENS dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur le Maire, JM BERGIA.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 22/11/2024

Présents : MMES CARISTAN Carole, GARY Isabelle, RENAUD Sandrine, PENNEROUX Béatrice, ZIOUANI Mahjouba
MM BERGIA Jean-Marc, BONNET Benoît, GUILLEMET Olivier, HETREUX Denis, LAMBERT David, MALAVAL Claude, MANGION Denis

Procurations :

Mme MASSIA Kristel à Mme RENAUD Sandrine
M. PEYRIERES David à M. BERGIA Jean-Marc

Absents excusés :

Mme LAHANA Agnès
M. MARSAC Alain
M. MERCI Bernard
Mme NADEAU MASSON Tiphaine

Secrétaire de séance : Mme PENNEROUX Béatrice

Le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que le projet de city stade a été validé par l'assemblée délibérante à l'occasion du vote du budget 2024, le 28 mars 2024.

L'objectif principal de ce projet est de créer un nouvel espace de loisirs à proximité des courts de tennis de la commune.

Ce terrain sera ouvert à tous les administrés de la commune mais également proposé aux enfants de l'école, de l'accueil de loisirs associé à l'école et de l'espace jeunes.

Il est le fruit du travail du conseil municipal jeunes et permettra :

- De donner une image dynamique de la commune
- De répondre à la demande des jeunes en étant un lieu de liberté pour eux
- De favoriser l'intergénérationnel
- D'offrir un espace de proximité aux administrés
- D'offrir aux familles un espace sécurisé de jeux pour leurs enfants
- De permettre aux écoles, Alsh et espace jeunes de proposer des activités sportives nouvelles aux enfants

Le Maire ajoute que l'entreprise désignée pour réaliser ce projet est « Atmosphaire » et le coût global prévisionnel est de 79 480,36 € ht.

Il est en outre proposé à l'assemblée délibérante de solliciter une aide complémentaire auprès de la Région au titre de l'appel à projets "Occitanie - Sport, Santé, Loisirs, Bien être à ma porte »

La Région peut en effet accompagner tous les projets de réalisation ou rénovation d'équipements sportifs de proximité et d'accès libre (city-stade notamment) (...)

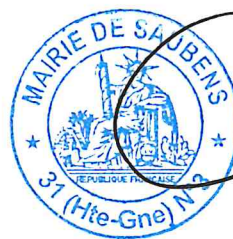
Sur cette base, le plan de financement proposé à l'assemblée délibérante est le suivant :

Dépenses		Recettes	
City stade dalle ATMOSPHERE	27 704.36 €	Subvention CD31 40% du ht de la structure (notifié : 24 652.80 / sur la base d'une structure à 62763 €)	20 710 €
City stade structure ATMOSPHERE dont sol et contrôle technique	51 776.00 €	Subvention Région 15% maximum du plafond de dépenses	11 922 €
		Participation communale ht	66 041 €
Total dépenses ht	79 480.36 €	Total recette ht	79 480.36 €
tva	15 896.07 €	Participation communale ttc	62 743.98 €
Total dépenses ttc	95 376.43 €	Total recettes ttc	95 376.43 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le plan de financement proposé
- **AUTORISE** M. le Maire à déposer toute demande de subvention utile pour financer le projet
- **DIT** que les crédits nécessaires à la réalisation du projet sont inscrits au budget 2024

Les signatures sont au registre
Fait à Saubens, le 29 novembre 2024



Le Maire,

J.M BERGIA

Envoyé en préfecture le 06/12/2024

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le

ID : 031-213105331-20241128-202453-DE

Berger
Levrault